

L'AFFAIRE MILTON-PARC

Place publique vous présente un seizième extrait du livre de Claire Helman: *The Milton-Park Affair: Canada's largest citizen-developer confrontation*. Le livre a été publié en 1987 chez Véhicule Press à Montréal. La traduction a été effectuée généreusement pour le compte du journal par Normand Lebeau, citoyen de Milton-Parc. Si vous n'avez pas lu les quinze premiers épisodes, vous pouvez vous les procurer en communiquant avec le journal.

Vous prendrez connaissance, au fil de la présentation de ce livre, de la détermination avec laquelle un groupe de citoyens a défendu son quartier. Les intrigues, les tractations et les pressions reliées à l'évolution de leur lutte contiennent des éléments dignes d'un récit d'espionnage.

16. Des relations utiles (suite)

L'un des opposants les plus irréductibles au projet de coopérative dans Milton-Parc était Elmer Fecteau, un résidant qui insistait pour que l'on autorise également la propriété individuelle de maisons du quartier. M. Fecteau et d'autres dissidents créèrent un organisme du nom de Maisons St-Louis de Montréal, chargé de représenter les résidants qui désiraient acheter individuellement leurs maisons. Maisons St-Louis compta, à un moment donné, jusqu'à 80 membres, mais le noyau du groupe était constitué d'à peine 12 à 20 résidants. Il fallait cependant les prendre au sérieux, puisque toute opposition organisée risquait de compromettre le succès du projet. Une réunion eut donc lieu entre des représentants d'Héritage Montréal et de Maisons St-Louis, c'est-à-dire, concrètement, Phyllis Lambert et Elmer Fecteau. Ils s'entendirent verbalement sur le fait que toute proposition de la SCHL devrait inclure la possibilité de la propriété individuelle des immeubles. Elmer Fecteau décrit cette entente comme «la carotte qu'on nous tendait pour obtenir notre appui.» L'intention de Phyllis Lambert était de sauver de la destruction un quartier abritant un patrimoine architectural important. Elle n'était ni pour ni contre l'idée d'en faire une coopérative pour y arriver. D'autre part, personne ne connaissait vraiment les règlements des nouveaux programmes de logement. Comme l'explique Phyllis Lambert : « Nous ne savions pas à quels problèmes nous aurions à faire face. Au début, lorsque nous nous sommes adressés à la SCHL, nous espérions que les gens du quartier pourraient acheter leurs maisons. Je ne savais même pas qu'il s'agissait d'un seul grand terrain et j'ignorais à quel point il serait compliqué de diviser ce grand terrain en parcelles pour vendre ces dernières à divers acheteurs. Alors nous avons dit, bien sûr, que les gens pour-

raient acheter leurs maisons individuellement, sans savoir ce que cela impliquait. Personne ne connaissait toutes ces définitions.»

Se sentant appuyé par la communauté, Héritage Montréal demanda à la SCHL de financer l'achat et les rénovations de l'ensemble des propriétés de Milton-Parc, et de lui en confier l'administration pendant les rénovations. Les propriétés seraient graduellement restituées aux résidants, à mesure que ceux-ci formeraient des coopératives et recevraient des fonds, dans le cadre des programmes de la SCHL pour acheter eux-mêmes les maisons. Le bureau local de la SCHL rejeta catégoriquement la première proposition. D'une part, c'était la première fois que l'on proposait à l'organisme d'acheter une propriété pour des tiers. D'autre part, un projet de cette ampleur était absolument inconcevable pour les représentants de la SCHL. Lors de cette première rencontre, devant l'attitude des représentants de la SCHL, Phyllis Lambert ne put s'empêcher, dans un élan de frustration, de jeter brusquement son crayon sur la

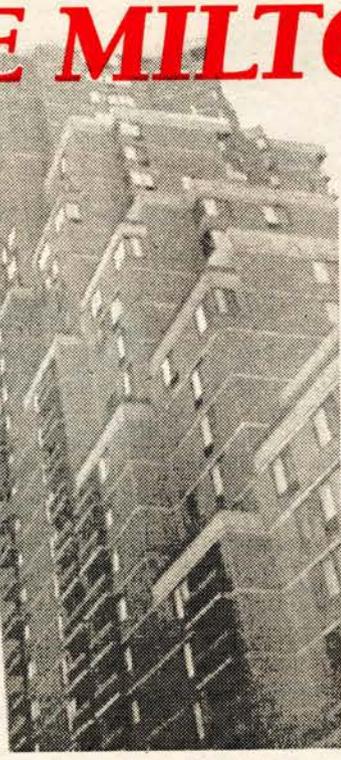
table en disant : «Je me demande bien ce que je suis venue faire ici», avant de quitter la pièce. Un fonctionnaire de la SCHL fit, paraît-il, à ce propos une remarque sarcastique: «Les maisons, c'est comme les vêtements. Elles sont faites pour être achetées ou louées, pas pour être partagées.»

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire en constatant la résistance opposée au projet, il existait déjà à ce moment-là au Canada toutes sortes de coopératives. Les coopératives d'habitation étaient des outils particulière-

ment utiles aux consommateurs puisqu'elles leur permettaient d'avoir accès à des logements de qualité à un prix raisonnable. Il est intéressant de constater qu'à la fin des années soixante-dix, au moment où les taux d'intérêts montèrent en flèche pour atteindre 21%, les coopératives commencèrent à attirer non seulement des personnes à faible revenu, mais aussi des gens de la classe moyenne, un peu partout au Canada. En 1981, le pays comptait environ 14 000 logements coopératifs abritant quelque 60 000 personnes.

Mais le projet de Milton-Parc était inhabituel à plusieurs égards. Les coopératives d'habitation sont généralement mises sur pied par des personnes aux préoccupations similaires, venant du même milieu social, par exemple des personnes âgées, des membres d'une même communauté ethnique ou des amis. En outre, la plupart des coopératives sont constituées de bâtiments neufs, comme les coopératives Simon Bolivar Coop à Kitchener, William Lyon MacKenzie Housing Coop au nord de Toronto et Access Housing Coop à Vancouver.♦

Photo: Mark Goldman



Café-restaurant

LA FIESTA

TRAITEUR
Mets mexicains • Tacos •
Tamales • Petites
bouchées mexicaines
Ivonne Morales
Carlos Vazquez

**Ouvert de 8 h à 19h
du lundi au vendredi
Spécial du midi
4 85 \$**

3680, Jeanne-Mance, Montréal Qc H2X 2K5 • (514) 951-2516

Votre commerce est important pour les gens du quartier
FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

Mon engagement, vous offrir:

- tarifs abordables
- conception graphique soignée
- service personnalisé dans un journal bilingue, distribué gratuitement à plus de 46 000 lecteurs/trices.

Shirley Cozart



MARKETING

☎ 844-6917 / 0391
Fax 849-3109

Your business is important for the people in the community.
MAKE YOURSELF KNOWN!

my engagement, to offer you:

- reasonable rates
- meticulous graphic conception
- personalised service in a free bilingual newspaper, distributed to over 46,000 readers.

Shirley Cozart

Restaurant

Place Milton

CHEZ NICK 220, rue Milton
Tél.: 285-0011

Spécial du midi
Lunch special
\$ 5,95

Nouveau
Petit déjeuner
toute la journée
New Breakfast
all day

Du lundi au vendredi
dès 8h
Samedi, dimanche
et jours fériés
de 8h à 16h

FERMÉ DU 23 DÉC. AU 2 JANVIER • JOYEUX NOËL • MERRY CHRISTMAS

VÊTEMENTS RÉTRO • GOGO • DISCO • FUNKY
• PEACE • SOULIERS '70 SHCS • ET PLUS!
151 Mt-Royal Est • 499-3929

PLEXUS FRIPE